

# Chapitre 7 : Arbre de décision pour données déséquilibrées : sur la complémentarité de l'intensité d'implication et de l'entropie décentrée

Gilbert Ritschard\*, Simon Marcellin\*\*, Djamel A. Zighed\*\*,

\*Département d'économétrie, Université de Genève

\*\*Laboratoire ERIC, Université de Lyon 2

gilbert.ritschard@unige.ch, {abdelkader.zighed,simon.marcellin}@univ-lyon2.fr  
http://mephisto.unige.ch, http://eric.univ-lyon2.fr

**Résumé.** Cet article porte sur l'induction d'arbres de classification pour des données déséquilibrées, c'est-à-dire lorsque certaines catégories de la variable à prédire sont beaucoup plus rares que d'autres. Plus particulièrement nous nous intéressons à deux aspects: d'une part, à définir des critères de construction de l'arbre qui exploitent efficacement la nature déséquilibrée des données, et d'autre part la pertinence de la conclusion à associer aux feuilles de l'arbre. Nous avons récemment abordé cette problématique sous deux angles indépendants: l'un était axé sur le recours à des entropies décentrées, l'autre s'appuyant sur des mesures d'intensités d'implication issues de l'ASI. Nous nous proposons ici de comparer et d'établir les similarités entre ces deux approches. Une première expérimentation sommaire est présentée.

## 1 Introduction

Qu'il s'agisse d'induire un arbre, ou d'associer une conclusion à chacune de ses feuilles, les critères utilisés supposent en général implicitement une importance égale des modalités de la variable à prédire. Ainsi, des algorithmes comme CART (Breiman et al., 1984) ou C4.5 (Quinlan, 1993) utilisent comme critère l'amélioration d'une entropie classique, c'est-à-dire centrée sur la distribution uniforme correspondant à l'équiprobabilité des modalités. Le résultat est qu'on obtient ainsi des segmentations en classes dont les distributions tendent à s'écarter le plus possible de la distribution uniforme. De même pour le choix de la conclusion, le critère communément utilisé est simplement la règle majoritaire qui n'a évidemment de sens que si chaque modalité a la même importance. On le voit donc, cette distribution égalitaire des modalités joue le rôle de situation la moins désirable. Mais est-ce vraiment le cas ? Et sinon, de quelles solutions dispose-t-on pour d'une part favoriser les écarts à une distribution non centrée — représentative de la situation la moins désirable — et d'autre part choisir la conclusion la plus pertinente par rapport à cette référence la moins désirable ?

Une première solution nous est fournie par l'indice d'implication dont nous avons montré dans Ritschard (2005) et Pisetta et al. (2007) comment il pouvait s'utiliser avec les arbres de décision. En effet, cet indice est en fait un résidu, soit un écart par rapport à l'indépendance qui

est caractérisée dans les arbres par la distribution au nœud initial. Ainsi au lieu de mesurer des écarts par rapport à la distribution uniforme, on mesure des écarts par rapport à cette distribution initiale. Rien n'empêche cependant de considérer des résidus par rapport à d'autres distributions. Voir à ce sujet l'indice d'écart à l'équilibre de Blanchard et al. (2005) et sa généralisation dans Lallich et al. (2005). Une seconde solution consiste à utiliser des entropies décentrées (Marcellin et al., 2006; Zighed et al., 2007; Lenca et al., 2008) qui généralisent les entropies classiques en les paramétrant par le point où elles prennent leur maximum, laissant ainsi à l'utilisateur la possibilité de déterminer le point d'incertitude maximale.

Nous nous proposons dans ce papier de comparer ces deux approches en discutant leurs avantages respectifs comme critère de construction de l'arbre ainsi que comme critère de choix de la conclusion des règles. Notre discussion nous amènera à proposer une solution hybride où l'on utilise l'entropie décentrée pour induire l'arbre, et l'indice d'implication pour assigner une décision à chaque feuille.

L'article est organisé comme suit. La section 2 pose le cadre formel. Dans La section 3 nous introduisons un jeu de données qui nous servira d'illustration et rappelons le principe des arbres de décision. A la section 4 nous rappelons les définitions introduites dans Ritschard (2005) sur la notion d'indice d'implication dans le contexte des arbres de décision et examinons la possibilité de l'utiliser comme critère d'optimalité pour les éclatements successifs lors de la construction de l'arbre. Nous rappelons aussi son intérêt pour l'attribution de la conclusion aux feuilles de l'arbre. La section 5 quant à elle rappelle la forme de l'entropie décentrée introduite dans Marcellin et al. (2006) et Zighed et al. (2007) et commente son usage, en particulier comme critère de développement de l'arbre. La discussion comparative fait l'objet de la section 6 tandis que la section 7 éclaire le propos avec des résultats d'expérimentations. Enfin nous concluons à la section 8.

## 2 Cadre formel et notations

On se place dans un cadre supervisé où disposant d'une variable dépendante  $y$ , dite aussi variable réponse ou à prédire, on cherche à caractériser une fonction  $f(x_1, x_2, \dots)$  — un arbre de décision dans notre cas — qui permette de prédire  $y$  à partir d'un ensemble  $x_1, x_2, \dots$  de variables explicatives (prédicteurs) catégorielles, ordinales ou quantitatives. On s'intéresse ici au cas où la variable réponse est catégorielle avec  $\ell$  modalités  $y_1, \dots, y_\ell$ . Par exemple, s'agissant de diagnostiquer un cancer on aura  $y_1 =$  'a le cancer' et  $y_2 =$  'pas de cancer'. Notre propos concerne cependant plus particulièrement les situations où la réponse prend plus de 2 modalités, ce qui est par exemple le cas si l'on retient une catégorie  $y_3 =$  'requiert une analyse supplémentaire' en plus des deux classes précédentes.

Comme  $y$  est catégorielle, la prédiction de sa modalité est une *classification*. On assigne un cas  $j$  à la classe (modalité) de  $y$  que l'on prédit à partir des valeurs  $x_{j1}, x_{j2}, \dots$  que prennent les prédicteurs pour ce cas  $j$ .

## 3 Données illustratives et principe des arbres de décision

Pour illustrer notre propos, nous reprenons les données fictives utilisées dans Ritschard (2005) et récapitulées au tableau 1. La variable à prédire est l'état civil, le sexe et le secteur

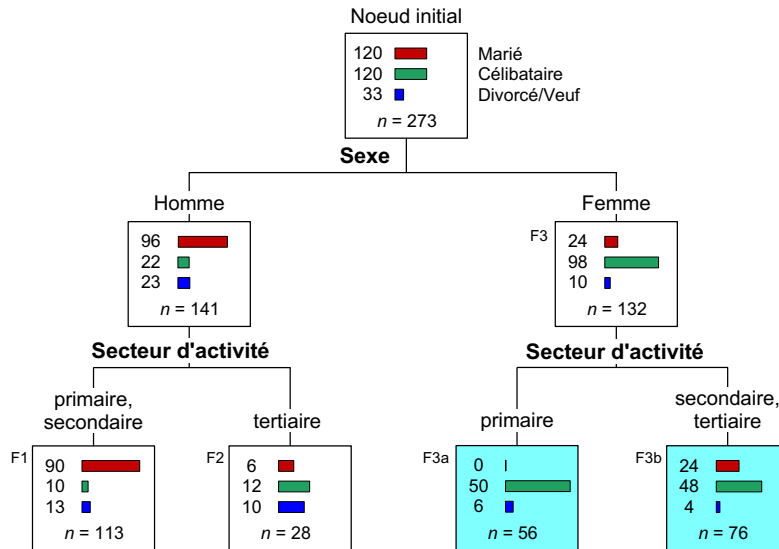


FIG. 1 – Arbre induit. Feuilles F1, F2, F3 avec indice implication, F1, F2, F3a, F3b avec entropie décentrée.

d'activité étant les prédicteurs disponibles.

état civil	homme			femme			total
	primaire	secondaire	tertiaire	primaire	secondaire	tertiaire	
marié	50	40	6	0	14	10	120
célibataire	5	5	12	50	30	18	120
divorcé/veuf	5	8	10	6	2	2	33
total	60	53	28	56	46	30	273

TAB. 1 – Données illustratives.

Les arbres de classification sont des outils supervisés. Ils déterminent des règles de classification en deux temps. Dans une première étape, une partition de l'espace des prédicteurs ( $x$ ) est déterminée telle que la distribution de la variable (discrète) à prédire ( $y$ , l'état civil dans notre exemple) diffère le plus possible d'une classe à l'autre de la partition. La partition se fait successivement selon les valeurs des prédicteurs. On commence par partitionner les données selon les modalités de l'attribut le plus discriminant, puis on répète l'opération localement sur chaque nœud ainsi obtenu jusqu'à la réalisation d'un critère d'arrêt. Dans un second temps, après que l'arbre ait été généré, on dérive les règles de classification en choisissant la valeur de la variable à prédire la plus pertinente dans chaque feuille (nœud terminal) de l'arbre. On retient classiquement pour cela la valeur la plus fréquente, mais nous reviendrons précisément sur ce point.

Pratiquement, on relève dans chaque feuille  $j$ ,  $j = 1, \dots, q$ , le nombre  $n_{ij}$  de cas qui sont

dans l'état  $y_i$ . Ainsi, on peut récapituler les distributions au sein des feuilles sous forme d'une table de contingence croisant les états de la variable  $y$  avec les feuilles (Tableau 2). On peut noter que la marge de droite de ce tableau qui donne le total  $n_{i\cdot}$  des lignes correspond en fait à la distribution des cas dans le nœud initial de l'arbre. Les  $n_{\cdot j}$  désignent les totaux des colonnes.

	feuille 1	...	feuille $j$	...	feuille $q$	Total
$y_1$						$n_{1\cdot}$
$\vdots$						$\vdots$
$y_i$			$n_{ij}$			$n_{i\cdot}$
$\vdots$						$\vdots$
$y_\ell$						$n_{\ell\cdot}$
Total	$n_{\cdot 1}$	...	$n_{\cdot j}$	...	$n_{\cdot q}$	$n$

TAB. 2 – Table de contingence croisant les états de la réponse  $y$  avec les feuilles de l'arbre.

## 4 Indice d'implication

L'indice d'implication (voir par exemple Gras et al., 2004, p. 19) d'une règle se définit à partir des contre-exemples. Dans le cas des arbres de classification il s'agit dans chaque feuille (colonne du tableau 2) du nombre de cas qui ne sont pas dans la catégorie qui lui a été attribuée. Ces cas vérifient en effet la prémisse de la règle, mais pas sa conclusion. En notant  $b$  la conclusion (ligne du tableau)<sup>1</sup> de la règle  $j$  et  $n_{bj}$  le nombre de cas qui vérifient cette conclusion dans la  $j$ ème colonne, le nombre de contre-exemples est  $n_{\bar{b}j} = n_{\cdot j} - n_{bj}$ . L'indice d'implication est une forme standardisée de l'écart entre ce nombre et le nombre espéré de contre-exemples qui seraient générés en cas de répartition entre valeurs de la réponse indépendante de la condition de la règle.

Formellement, l'hypothèse de répartition indépendante de la condition, que nous notons  $H_0$ , postule que le nombre  $N_{\bar{b}j}$  de contre-exemples de la règle  $j$  résulte du tirage aléatoire et indépendant d'un groupe de  $n_{\cdot j}$  cas vérifiant la prémisse de la règle  $j$  et d'un autre de  $n_{\bar{b}\cdot} = n - n_{b\cdot}$  cas qui ne vérifient pas la conclusion de la règle. Sous  $H_0$  et conditionnellement à  $n_{b\cdot}$  et  $n_{\cdot j}$ , le nombre aléatoire  $N_{\bar{b}j}$  de contre-exemples est réputé (Lerman et al., 1981) suivre une loi de Poisson de paramètre  $n_{\bar{b}j}^e = n_{\bar{b}\cdot} n_{\cdot j}$ . Ce paramètre  $n_{\bar{b}j}^e$  est donc à la fois l'espérance mathématique et la variance du nombre de contre-exemples sous  $H_0$ . Il correspond au nombre de cas de la feuille  $j$  qui seraient des contre-exemples si l'on répartissait les  $n_{\cdot j}$  cas de  $j$  selon la distribution marginale, celle du nœud initial de l'arbre (ou marge de droite du tableau 2).

L'indice d'implication de Gras est l'écart  $n_{\bar{b}j} - n_{\bar{b}j}^e$  entre les nombres de contre-exemples observés et attendus sous l'hypothèse  $H_0$ , standardisé par l'écart type, soit, en ajoutant la correction pour la continuité en vue de la comparaison avec la loi normale

$$\text{Imp}(j) = \frac{n_{\bar{b}j} - n_{\bar{b}j}^e + .5}{\sqrt{n_{\bar{b}j}^e}} \quad (1)$$

1. Notons que  $b$  peut évidemment varier d'une colonne à l'autre.

En termes de cas vérifiant la condition, cet indice s'écrit encore

$$\text{Imp}(j) = \frac{-(n_{bj} - n_{bj}^e) + .5}{\sqrt{n_{.j} - n_{bj}^e}} \quad (2)$$

Une valeur positive de l'indice indique que la règle fait moins bien que le hasard et n'apporte donc aucune information implicative. Seules les valeurs négatives ont donc un intérêt. Plus l'indice — l'écart par rapport au hasard — est grand (en valeur absolue), plus la force implicative de la règle est forte.

Dans Ritschard (2005), nous avons proposé des variantes inspirées des résidus utilisés en modélisation de tables de contingence multidimensionnelles. Il s'agit du résidu déviance, du résidu ajusté d'Haberman et du résidu de Freeman-Tukey qui ont une variance plus proche de 1 que le résidu standardisé utilisé par Gras de variance plus petite. Le premier a cependant un comportement tendant vers 0 quand le nombre de contre-exemples s'approche de 0 qui le disqualifie (Pisetta et al., 2007). Les deux autres évoluent de façon similaire à l'indice de Gras tout au moins du point de vue qui nous intéresse ici de l'ordre de préférence des conclusions que suggèrent les valeurs de l'indice. Nous nous contentons donc ci-après de discuter l'usage de l'indice de Gras.

#### 4.1 Gain d'implication comme critère d'optimalité des éclatements

L'indice permet de mesurer la force implicative de la règle. On peut alors songer à l'exploiter comme critère de développement de l'arbre. L'idée est de rechercher à chaque nœud l'éclatement qui produirait le meilleur gain en termes de force implicative des règles, en admettant évidemment qu'on retienne à chaque nœud la conclusion qui maximise l'intensité d'implication. On se heurte cependant ici à une difficulté d'agrégation. En effet, s'il est aisé de calculer l'indice d'implication avant l'éclatement, on se retrouve après l'éclatement avec plusieurs nœuds et donc un ensemble de valeurs d'indices d'implication qu'il nous faut synthétiser en une seule valeur qui puisse être comparée avec l'indice d'implication avant l'éclatement. Une possibilité est de prendre simplement une moyenne pondérée par les effectifs des nœuds concernés. Une autre solution, qui ferait sens si l'on est intéressé en priorité à obtenir quelques règles très fortes tout en s'accommodant de règles peu implicatives, est de retenir le maximum des intensités obtenues. Pour rester dans la logique de l'indice d'implication, une troisième solution d'indice d'implication pour l'ensemble  $S$  de sommets résultant de l'éclatement est (en incluant la correction pour la continuité)

$$\text{ImpT}(S) = \frac{\sum_{j \in S} n_{\bar{b}j} - \sum_{j \in S} n_{\bar{b}j}^e + .5}{\sqrt{\sum_{j \in S} n_{\bar{b}j}^e}} = \frac{\sum_{j \in S} (n_{\bar{b}j} - n_{\bar{b}j}^e) + .5}{\sqrt{\sum_{j \in S} n_{\bar{b}j}^e}} \quad (3)$$

soit l'écart standardisé entre le nombre total de contre-exemples observés des règles et le total attendu.

Pour notre exemple, nous donnons au tableau 3 le gain de force implicative apporté par les différents éclatements possibles au premier niveau. Le gain est la différence entre la valeur de l'indice au nœud que l'on veut éclater (soit 0 au nœud initial) et l'indice synthétique pour les nœuds résultant de l'éclatement. Le sexe s'impose clairement comme meilleur attribut prédictif. Il est intéressant de relever que le gain mesuré avec l'indice total est en règle générale plus fort que l'écart par rapport au maximum.

Arbre sur données déséquilibrées, indice d'implication et entropie décentrée

Attribut utilisé	nbre sommets	moyenne pondérée	maximum	ImpT
sexe	2	4.17	4.59	5.94
secteur	3	0.82	1.34	1.50
primaire	2	0.31	0.44	0.46
tertiaire	2	0.79	0.82	1.09

TAB. 3 – Gains de force implicative pour les éclatements possibles au premier niveau.

Attribut utilisé	nbre sommets	moyenne pondérée	maximum	ImpT
<b>Sommet : Homme</b>				
secteur	3	-0.71	0.22	1.18
primaire	2	-1.30	-0.10	0
tertiaire	2	0.48	1.23	1.18
<b>Sommet : Femme</b>				
secteur	3	-1.83	-0.15	0
primaire	2	-1.46	-0.15	0
tertiaire	2	-0.81	-0.01	0

TAB. 4 – Gains de force implicative pour les éclatements possibles au deuxième niveau.

On procède donc à l'éclatement selon le sexe, et l'on donne au tableau 4 les gains possibles au niveau 2 pour chacun des sommets "Homme" et "Femme". Pour les femmes, aucun gain de force implicative n'est possible avec la seule variable qui nous reste à savoir le secteur d'activité. La raison en est simplement que quelque soit l'éclatement, la catégorie pour laquelle on a l'implication la plus forte reste la même (célibataire) dans tous les nœuds qu'on obtient. Pour les hommes, il en est de même si l'on segmente entre le secteur primaire et le reste. Par contre, une segmentation en deux, tertiaire contre le reste ou en trois, permet un gain égal en termes d'implication totale. Le partage en deux paraît cependant plus intéressant puisqu'il se traduit, contrairement à l'éclatement en 3, par un gain positif également en termes d'implication moyenne.

## 4.2 Choix de la conclusion des règles

Chaque feuille (nœud terminal) de l'arbre caractérise une règle dont la prémisse est définie par les conditions d'embranchement le long du chemin menant du nœud initial à la feuille, la conclusion de la règle correspondant à la modalité assignée à la feuille. Comme déjà mentionné, le choix se porte de façon classique sur la modalité la plus fréquente. Dans certaines circonstances, il est plus pertinent de retenir la modalité assurant la plus forte implication. Il en est en particulier ainsi dans le contexte du ciblage où il s'agit de déterminer les profils types de chaque modalité de la variable cible  $y$ , et non pas, comme en classification, de prévoir la modalité que prendra un individu avec un profil donné.

Notons que l'usage de l'indice d'implication pour le développement de l'arbre suppose implicitement que la conclusion attribuée est dans chaque feuille la modalité qui assure la plus

forte valeur négative de l'indice d'implication. La conclusion est ainsi dans ce cas automatiquement déterminée. A titre d'exemple, en induisant l'arbre avec l'indice d'implication on obtient les trois règles du tableau 5 qui correspondent aux feuilles F1, F2 et F3 dans la figure 1. On notera en particulier que la conclusion attribuée à la 2ème règle n'est pas la modalité majoritaire.

Le recours à l'indice d'implication pour le choix des conclusions reste cependant également possible pour des arbres induits selon d'autres critères.

Règle	Condition		Conclusion
R1	Homme et secteur primaire ou secondaire	→	marié
R2	Homme et secteur tertiaire	→	divorcé
R3	Femme	→	célibataire

TAB. 5 – Meilleures règles en termes de force implicative.

## 5 Entropie décentrée

Les mesures d'entropie ont été définies mathématiquement par un ensemble d'axiomes en dehors du contexte de l'apprentissage machine. On peut trouver des travaux détaillés dans Rényi (1960) et Aczél et Daróczy (1975). Leur transfert vers l'apprentissage s'est fait de manière hâtive et sans prêter trop attention à la pertinence de leurs axiomes fondateurs. Ainsi, nous avons souligné dans Zighed et al. (2007) l'intérêt de relâcher l'axiome exigeant que l'entropie soit maximale à la distribution uniforme, et par suite évidemment l'axiome de symétrie stipulant que l'entropie doit être insensible à l'ordre des probabilités constituant la distribution. En nous fondant sur une axiomatique plus générale, nous avons proposé une entropie décentrée d'une distribution  $(p_1, \dots, p_\ell)$  généralisant l'entropie quadratique dans le cas où  $\ell = 2$ . Sa forme théorique, standardisée pour que sa valeur maximale soit égale à 1, est :

$$h_w(p_1, p_2, \dots, p_\ell) = \frac{1}{\ell} \sum_{i=1}^{\ell} \frac{p_i(1-p_i)}{(-2w_i+1)p_i + w_i^2} \quad (4)$$

où  $\mathbf{w} = (w_1, \dots, w_\ell)$  est un vecteur de paramètres caractérisant la distribution d'incertitude maximale. On obtient une version empirique en remplaçant les  $p_i$  par leurs estimations de Laplace  $\hat{p} = (n_i + 1)/(n + \ell)$ . D'autres formes d'entropies décentrées ont également été proposées par Lallich et al. (2007) et Lenca et al. (2008).

### 5.1 Utilisation de l'entropie décentrée

Par rapport à l'indice d'implication qui compare le nœud obtenu au nœud initial en termes de distribution entre exemples et contre-exemples, l'entropie décentrée ne privilégie pas de catégorie particulière et compare l'ensemble de la distribution. Elle ne préjuge donc pas de la catégorie qui sera assignée au nœud.

Nous donnons au tableau 6 les gains d'entropie pour les divers éclatements possibles au premier niveau. A titre de comparaison nous donnons les gains obtenus en termes de l'indice de

Arbre sur données déséquilibrées, indice d'implication et entropie décentrée

Attribut utilisé	nbre sommets	Gini	entropie décentrée	
			théorique	empirique
sexe	2	0.150	0.210	0.201
secteur	3	0.016	0.024	0.023
primaire	2	0.001	0.003	0.003
tertiaire	2	0.011	0.017	0.016

TAB. 6 – Gains d'entropie pour les éclatements possibles au premier niveau.

Gini, qui est l'entropie quadratique classique, et de l'entropie décentrée théorique et empirique. La version théorique est obtenue en remplaçant dans la formule (4) les  $p_i$  par les fréquences observées, et la version empirique en les remplaçant par les estimations de Laplace.

Pour ce premier éclatement, les entropies classiques et décentrées conduisent au même résultat. Le sexe est la variable à retenir, tout comme il l'était avec le gain d'implication. On peut relever par ailleurs pour les entropies décentrées que le gain tend à être moins fort en termes de mesure empirique que théorique.

Attribut utilisé	nbre sommets	Gini	entropie décentrée	
			théorique	empirique
<b>Sommet : Homme</b>				
secteur	3	0.084	0.111	0.089
primaire	2	0.020	0.025	0.012
tertiaire	2	0.082	0.106	0.098
<b>Sommet : Femme</b>				
secteur	3	0.042	0.075	0.048
primaire	2	0.042	0.073	0.052
tertiaire	2	0.013	0.019	0.012

TAB. 7 – Gains d'entropie pour les éclatements possibles au deuxième niveau.

Le tableau 7 propose la même comparaison pour les éclatements possibles au second niveau. Les résultats divergent ici selon le type d'entropie utilisé. Pour ce qui est du sommet "Homme", Gini et l'entropie décentrée théorique sélectionnerait l'éclatement en trois, tandis que la version empirique de l'entropie décentrée privilégie l'éclatement qui oppose le secteur tertiaire aux deux autres secteurs. Il n'y a donc que ce dernier indice qui donne un résultat concordant avec l'optique implication discutée précédemment.

Pour le sommet "Femme", il y a également divergence, l'entropie empirique favorisant à nouveau un éclatement en deux plutôt qu'en trois, soit le secteur primaire contre les deux autres.

Notons qu'à nouveau les gains sont plus faibles avec la version empirique, les écarts étant ici plus importants en raison des effectifs plus faibles des nœuds. C'est la sensibilité aux effectifs que nous souhaitons.



## 5.2 Choix de la conclusion selon la contribution à l'entropie

L'entropie qui mesure l'écart entre deux distributions ne se prête pas en tant que telle à la mesure de l'intérêt de chaque modalité dans la feuille. La contribution de chaque modalité à cette entropie nous donne par contre une information utile de ce point de vue. La seule valeur de cette contribution n'est cependant pas suffisante. Il nous faut tenir compte également du signe de l'écart. En effet, une faible contribution à l'entropie indique une classe qui se démarque fortement de sa proportion marginale, mais cet écart est pertinent seulement si l'effectif observé dépasse l'effectif attendu en cas d'indépendance. On propose alors de sélectionner dans chaque feuille  $j$  la modalité qui maximise le critère

$$\max_i \eta_{w,ij} = \text{signe}(n_{ij} - n_{ij}^e) (1 - h_{w,ij}), \quad j = 1, \dots, q \quad (5)$$

où  $h_{w,ij}$  est la contribution effective de la modalité  $i$  à l'entropie de la feuille  $j$ ,  $n_{ij}$  le nombre observé de cas de modalité  $i$  dans la feuille  $j$ , et  $n_{ij}^e$  le nombre attendu sous l'hypothèse d'indépendance. On retient ainsi la modalité dont la contribution  $h_{w,ij}$  est la plus faible parmi celles dont on observe plus de cas qu'attendus par hasard. Notons que, l'écart  $n_{ij} - n_{ij}^e$  étant nécessairement non négatif pour au moins un  $i$ , la fonction 'signe' pourrait tout aussi bien être remplacée par la fonction logique  $(n_{ij} - n_{ij}^e > 0)$  qui prend la valeur 1 lorsque l'écart est positif et 0 sinon.

	F1	F2	F3a	F3b
marié	0.59	-0.79	-0.09	-0.93
célibataire	-0.42	-1.00	0.39	0.88
dicorcé/veuf	-1.00	0.81	-1.00	-0.95

TAB. 8 – Contributions à l'entropie décentrée des feuilles.

Le tableau 8 donne les valeurs de  $\eta_{w,ij}$  pour les 4 feuilles de l'arbre de la figure 1. On note que les conclusions sélectionnées concordent avec celles d'implication maximale.

## 6 Discussion

Nous avons vu que tant l'indice d'implication que l'entropie décentrée pouvaient servir de critère de développement de l'arbre. Les deux approches fournissent également des éléments permettant d'attribuer aux feuilles une conclusion appropriée dans un contexte de données déséquilibrées où le rappel de catégories faiblement représentées est plus important que le taux total d'erreurs de classification. Les deux approches ne sont pas pour autant équivalentes. L'indice d'implication oppose la classe pour laquelle on a l'implication maximale aux autres, tandis que l'entropie asymétrique prend en compte tout le détail de la distribution. Quels sont alors les avantages et inconvénients respectifs ?

## 6.1 Avantages et limites

Considérons tout d'abord l'optique du développement de l'arbre. De ce point de vue, l'indice d'implication a quelque analogie avec le critère 'Twoing' de CART (Breiman et al., 1984) qui pour chaque éclatement possible cherche la partition en deux des valeurs de la variable cible qui maximise l'indice de Gini. L'avantage est qu'on a ainsi un critère qui devient plus robuste en se fondant sur des effectifs moins dispersés qui le rendent notamment moins sensible aux variations à l'intérieur de chacune des deux classes. Le même argument vaut pour l'indice d'implication bien que dans ce cas la première classe n'ait toujours qu'une seule catégorie.

Utiliser l'indice d'implication comme critère d'éclatement présuppose que la catégorie maximisant l'implication sera assignée au nœud. Ceci assure évidemment une cohérence à la procédure, mais limite évidemment aussi l'usage de l'arbre obtenu au contexte où ce choix de la conclusion selon la force implicative s'avère pertinent.

Pour ce qui est de l'entropie décentrée, elle mesure la proximité à la distribution de référence, proximité que l'on cherche à minimiser de sorte à obtenir des distributions aussi différentes que possible de la référence. On peut ici faire l'analogie avec le critère du khi-deux utilisé par l'algorithme CHAID (Kass, 1980) qui conduit également à choisir la segmentation pour laquelle les distributions s'écartent le plus possible de celle d'indépendance. La différence est que dans CHAID le référentiel change à chaque nœud puisque le critère consiste à s'éloigner le plus possible de la distribution du nœud qu'on éclate, tandis qu'avec le gain d'entropie décentré on cherche à se démarquer de la distribution du nœud initial qui reste la même à toutes les étapes du calcul.

Comme l'illustre en particulier notre exemple, les deux approches conduisent à des arbres relativement semblables même s'il l'on peut imaginer des situations peu claires où les éclatements proposés peuvent différer. Remarquons tout de même que l'indice d'implication ne propose pas d'éclatement lorsque les conclusions prévues pour les nœuds qui en résulteraient sont les mêmes. Ainsi, dans la figure 1, le développement s'arrête à la feuille F3 avec l'indice d'implication, alors même qu'on réalise un gain d'entropie décentrée en éclatant le nœud en F3a et F3b. On peut donc s'attendre à obtenir des arbres moins complexes avec l'indice d'implication qu'avec l'entropie décentrée.

Sur le plan de la complexité de calcul, la mise en œuvre de l'entropie décentrée semble un peu plus immédiate, l'indice d'implication nécessitant de tester à chaque fois les différentes possibilités d'opposer une catégorie aux autres. Ceci n'affecte la complexité de l'algorithme que par un facteur multiplicatif  $c$  correspondant au nombre de catégories de la variable cible.

Enfin, dans une optique de généralisation, il est important pour assurer la robustesse des résultats de disposer de critères qui soient sensibles à la taille des effectifs. L'entropie décentrée l'est dans sa forme empirique, la sensibilité à l'effectif découlant de l'utilisation des estimations de Laplace des probabilités. Quant à l'indice d'implication, qui peut être vu comme un résidu standardisé, il est calculé à partir des effectifs et non des proportions et est donc sensible aux effectifs par construction.

Si l'on considère à présent l'attribution de la conclusion aux feuilles de l'arbre, l'indice d'implication présente l'avantage d'avoir une interprétation claire abondamment discutée dans la littérature : l'implication statistique est d'autant plus forte que la règle admet étonnamment peu de contre-exemples.

Le critère  $\eta_{w,ij}$ , complémentaire à un de la contribution à l'entropie décentrée, est moins intuitif. Il mesure en quelque sorte l'importance de l'écart entre la fréquence de la catégorie

dans la feuille et la proportion avec laquelle cette même catégorie est observée dans l'ensemble de la population. Contrairement à l'indice d'implication, il se fonde sur la fréquence même de la catégorie, et non sur ses contre-exemples. Le critère  $\eta_{w,ij}$  conduit ainsi à privilégier la catégorie dont la fréquence domine relativement le plus fortement sa proportion marginale.

Les deux critères trouvent leur justification dans une perspective de ciblage où l'on s'intéresse à savoir pour quelle valeur de la variable cible le profil décrit par la condition de la règle est la plus typique. Par exemple, un médecin sera intéressé en priorité à savoir quelle est la population la plus exposée au risque de développer un cancer. De même, il est naturel d'axer en priorité des actions de marketing, de prévention ou de contrôle sur les groupes de population qui seront les plus réceptifs même lorsque ceux-ci ne sont pas majoritairement concernés par les actions envisagées.

On peut noter que les deux indicateurs sélectionnent la même catégorie lorsqu'une seule fréquence de la feuille dépasse la proportion marginale. Les choix peuvent cependant diverger dans le cas contraire. A titre d'exemple, nous donnons au tableau 9 la distribution d'une feuille  $j$  pour laquelle on obtient des conclusions non concordantes. On observe que l'écart entre effectifs observés (les  $n_{ij}$ ) et attendus selon la distribution marginale est le même,  $-6$ , pour les catégories A et B. Relativement, l'écart est plus important pour la catégorie A que privilégie la contribution à l'entropie. L'indice d'implication privilégie par contre B, pour laquelle on a moins de contre-exemples.

catégorie	en tout $w_i$	distribution dans feuille $j$			effectifs attendus	contre-exemples		Indice implication	Contrib. $\eta_{w,ij}$ à l'entropie
		$n_{ij}$	$f_{ij}$	$\hat{p}_{ij}$		observés	attendus		
A	10%	12	.2	0.206	6	48	54	-0.75	0.064
B	20%	18	.3	0.302	12	42	48	-0.79	0.047
C	70%	30	.5	0.492	42	30	18	2.95	-0.147
Total	100%	60	1	60	1	-	-	-	-

TAB. 9 – Illustration de la différence entre indice d'implication et contribution à l'entropie décentrée.

Un avantage de l'indice d'implication est qu'il peut être comparé avec une distribution normale, ce qui justifie d'ailleurs la correction pour la continuité que nous lui avons apporté. Ceci permet de dire par exemple dans le cas du tableau 9 que le choix de la conclusion n'est pas solidement établi statistiquement puisque la valeur de l'indice est en deçà du seuil critique de  $-1.645$  pour un risque de 5%. Notons que pour la comparaison avec la loi normale il serait préférable d'utiliser l'une des variantes proposées dans Ritschard (2005), l'indice de Gras tendant à avoir une variance inférieure à 1.

## 6.2 Vers une approche hybride

Au vu des remarques précédentes nous proposons d'exploiter de préférence l'entropie décentrée pour le développement de l'arbre et l'indice d'implication pour l'attribution des conclusions aux feuilles.

Pour le développement de l'arbre, l'entropie décentrée est un peu plus simple à mettre en œuvre, mais nous semble surtout être un instrument plus général, l'indice d'implication étant trop étroitement lié à la procédure de choix de la conclusion et donc à la seule élaboration de

règles. Par exemple, le non éclatement lorsque les règles obtenues prennent la même conclusion peut être un handicap dans la mesure où cela empêche de repérer des sous-groupes pour lesquels la règle serait plus fiable que pour d'autres. L'entropie décentrée nous semble de ce point de vue permettre plus de nuances.

Une fois l'arbre construit par contre, l'indice d'implication nous semble mieux indiqué pour le choix de la conclusion, de par l'importance accordée aux contre-exemples et la possibilité qu'il offre de juger de la signification statistique du lien entre prémisse et conclusion de la règle.

## 7 Expérimentations

Le propos de cette section est de donner un éclairage empirique sur l'utilisation de l'indice d'implication et de l'entropie décentrée dans la construction d'arbres de décision. Il s'agit de vérifier empiriquement que ces critères ont bien le comportement escompté en présence de données déséquilibrées, en particulier que le recours à ces critères permet d'améliorer les résultats, notamment en termes de rappel de la ou des classes sous-représentées. Nous distinguons dans ces expérimentations l'utilisation de chacun de ces indices comme critère de développement de l'arbre ainsi que comme critère pour assigner la classe ou conclusion aux feuilles.

L'objectif étant également d'illustrer les différences entre indice d'implication et entropie décentrée, nous retenons pour cette étude empirique des données où la variable réponse a plus de deux classes. En effet, dans le cas de deux classes, en opposant la catégorie sélectionnée aux autres comme le fait le premier indice on exploite la même information que l'entropie décentrée qui prend en compte toute la distribution, et les résultats devraient donc être très similaires. Nous retenons ainsi comme point de départ pour nos expérimentations des données réelles sur la situation (réussi, redouble, éliminé) après leur première année d'études des étudiants qui ont commencé leur cursus à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève en 1998 (Petroff et al., 2001). Les données étant cependant peu déséquilibrées avec une classe minoritaire (redouble) de 17%, nous avons forcé le déséquilibre en gonflant la classe majoritaire (réussi) par sur-échantillonnage, c'est-à-dire en dupliquant aléatoirement des cas de ce groupe. Le tableau 7 indique comment les données finalement retenues se répartissent selon les trois classes de la variable réponse.

Classe	Effectif	Proportion
1. éliminé	209	0.06
2. redouble	130	0.03
3. réussi	3384	0.91

TAB. 10 – *Distribution de la variable réponse du jeu de données utilisées*

L'expérimentation menée consiste à générer des arbres en utilisant successivement le gain d'entropie classique de Shannon, le gain de force implicative et le gain de l'entropie décentrée comme critère d'éclatement. Le développement des arbres est arrêté lorsqu'on ne peut plus obtenir de gain strictement positif. Aucun autre critère d'arrêt n'est utilisé et aucun élagage

Règle	Critère de développement de l'arbre											
	Shannon				Implication				Entropie décentrée			
	1	2	3	1et2	1	2	3	1et2	1	2	3	1et2
<i>Rappel</i>												
Majoritaire	25.4	15.6	100.0	46.6	18.6	16.7	99.9	33.3	15.3	10.8	100.0	25.1
Implication	35.4	26.1	82.6	57.8	39.2	20.0	86.9	51.3	40.2	26.2	73.1	61.4
Entropie décentrée	34.9	23.1	84.4	58.7	37.6	21.3	87.4	51.6	34.4	25.4	73.9	57.5
<i>Précision</i>												
Majoritaire	61.0	38.8	94.9	100.0	61.7	50.0	93.7	97.4	62.7	41.2	93.0	100.0
Implication	14.3	11.1	95.1	24.9	18.1	14.1	94.7	28.2	12.6	7.6	95.0	18.6
Entropie décentrée	15.9	9.9	95.3	27.3	18.4	15.1	94.7	29.1	12.7	6.4	94.6	18.1

TAB. 11 – *Rappel et précision, 10-validation croisée*

n'est effectué. Il s'agit là évidemment d'une première expérimentation qui permettra de voir ce qu'il se passe dans le cas extrême où l'on laisse l'arbre se développer au maximum. Pour cette expérimentation préliminaire, nous avons également simplement utilisé les simple fréquences observées sans correction de Laplace.

Le tableau 11 donne les taux de rappel et de précision pour chacune des trois classes, ainsi que pour le regroupement des deux classes sous-représentées. Il ressort très clairement de ces résultats que fonder le choix des conclusions sur l'indice d'implication ou la contribution à l'entropie, permet d'améliorer sensiblement le rappel des classes sous-représentées. Les différences entre les deux critères restent cependant non significatifs. Pour ce qui est du critère de croissance de l'arbre, les résultats sont moins clairs. Il est surprenant que ni l'indice d'implication, ni l'entropie décentrée ne domine l'entropie centrée de Shannon. L'explication tient sans doute à l'absence de critère d'arrêt et d'élagage. En effet on tend ainsi à épuiser les prédicteurs et donc à générer une partition fine qui est sans doute assez semblable quelque soit le critère utilisé.

## 8 Conclusion et perspectives

Nous nous sommes dans cet article intéressés à la problématique des données déséquilibrées dans le contexte des arbres de décision. Nous avons présenté et discuté avantages et inconvénients de deux approches, l'une fondée sur l'indice d'implication et l'autre sur une entropie décentrée. Il apparaît que ces deux approches conduisent à des solutions semblables bien qu'obéissant à des logiques totalement différentes. L'entropie décentrée semble être un critère plus naturel pour le développement de l'arbre tandis que l'indice d'implication présente des avantages certains pour sélectionner la catégorie à attribuer aux feuilles. Il s'agit là cependant d'une conjecture que notre expérimentation préliminaire n'a pas clairement confirmé. Nous travaillons actuellement à la mise au point d'un protocole d'expérimentation plus élaboré qui permettra de tester empiriquement notre hypothèse et d'évaluer les incidences des paramètres de contrôle du développement de l'arbre. L'expérimentation devrait aussi porter sur un ensemble de jeux de données benchmark. Enfin, il nous faudra encore populariser ces procédures en les implémentant dans des plateformes aisément accessibles.

## Références

- Aczél, J. et Z. Daróczy (1975). *On measures of information and their characterizations*. New York: Academic Press.
- Blanchard, J., F. Guillet, H. Briand, et R. Gras (2005). Une version discriminante de l'indice probabiliste d'écart à l'équilibre pour mesurer la qualité des règles. In Gras et al. (2005), pp. 131–138.
- Breiman, L., J. H. Friedman, R. A. Olshen, et C. J. Stone (1984). *Classification And Regression Trees*. New York: Chapman and Hall.
- Gras, R., R. Couturier, J. Blanchard, H. Briand, P. Kuntz, et P. Peter (2004). Quelques critères pour une mesure de qualité de règles d'association. *Revue des nouvelles technologies de l'information RNTI E-1*, 3–30.
- Gras, R., F. Spagnolo, et J. David (Eds.) (2005). *Actes des Troisièmes Rencontres Internationale ASI Analyse Statistique Implicative*, Volume Secondo supplemento al N.15 of *Quaderni di Ricerca in Didattica*, Palermo. Università degli Studi di Palermo.
- Kass, G. V. (1980). An exploratory technique for investigating large quantities of categorical data. *Applied Statistics* 29(2), 119–127.
- Lallich, S., P. Lenca, et B. Vaillant (2005). Variation autour de l'intensité d'implication. In Gras et al. (2005), pp. 237–246.
- Lallich, S., P. Lenca, et B. Vaillant (2007). Construction d'une entropie décentrée pour l'apprentissage supervisé. In *QDC 2007, Actes du 3ème atelier Qualités des données et connaissances, EGC janvier 2007, Namur*, pp. 45–54.
- Lenca, P., S. Lallich, T.-N. Do, et N.-K. Pham (2008). A comparison of different off-centered entropies to deal with class imbalance for decision trees. In *Advances in Knowledge Discovery and Data Mining, 12th Pacific-Asia Conference, PAKDD 2008, Osaka, Japan, May 20-23*, pp. 634–643.
- Lerman, I. C., R. Gras, et H. Rostam (1981). Elaboration d'un indice d'implication pour données binaires I. *Mathématiques et sciences humaines* (74), 5–35.
- Marcellin, S., D. A. Zighed, et G. Ritschard (2006). Detection of breast cancer using an asymmetric entropy measure. In A. Rizzi et M. Vichi (Eds.), *COMPSTAT 2006 - Proceedings in Computational Statistics*, pp. 975–982. Berlin: Springer. (on CD).
- Petroff, C., A.-M. Bettex, et A. Korff (2001). Itinéraires d'étudiants à la Faculté des sciences économiques et sociales: le premier cycle. Technical report, Université de Genève, Faculté SES.
- Pisetta, V., G. Ritschard, et D. A. Zighed (2007). Choix des conclusions et validation des règles issues d'arbres de classification. In M. Noirhomme et G. Venturini (Eds.), *Extraction et Gestion des Connaissances (EGC 2007)*, Volume E-9 of *Revue des nouvelles technologies de l'information RNTI*, pp. 485–496. Cépaduès.
- Quinlan, J. R. (1993). *C4.5: Programs for Machine Learning*. San Mateo: Morgan Kaufmann.
- Rényi, A. (1960). On measures of entropy and information. In *Proceedings of the 4th Berkeley Symposium on Mathematics, Statistics and Probability*, Volume 1, Berkeley, pp. 547–561. University of California Press.

- Ritschard, G. (2005). De l'usage de la statistique implicative dans les arbres de classification. In Gras et al. (2005), pp. 305–314.
- Zighed, D. A., S. Marcellin, et G. Ritschard (2007). Mesure d'entropie asymétrique et consistante. In M. Noirhomme et G. Venturini (Eds.), *Extraction et Gestion des Connaissances (EGC 2007)*, Volume E-9 of *Revue des nouvelles technologies de l'information RNTI*, pp. 81–86. Cépaduès.

## Summary

This paper is concerned with the induction of classification trees for imbalanced data, i.e. for the case where some categories of the target variable are much less frequent than other ones. More specifically, we address two aspects. On the one hand, we look for growing criteria that efficiently take into account the specific imbalanced nature of the data. On the other hand, we deal with the relevance of the conclusion that should be assigned to the leaves of a grown tree. We have recently considered two independent ways for dealing with these issues. The first one consisted in defining and using out centered entropies, and the second one on relying on measures of implication strength derived from implicative statistics. The aim of this paper is to compare and establish the relationship between these two approaches. It presents a first rough experimentation.